

Projet associatif de l'ASDV

L'ASDV, déclarée le 22 janvier 2020 à la préfecture du Gers, a pour objet de :

- Mener des actions médicoéducatives de façon pluri partenarial et pluridisciplinaire
- Favoriser les parcours de réhabilitation psychosociale lors de démarches écocitoyennes inclusives (écologique, sportive, culturelle caritative...).
- Conduire des actions de préservation et de valorisation du patrimoine écologique du territoire
- Créer un espace pédagogique écocitoyen avec des animations pédagogiques et éducatives de découverte du patrimoine et des bonnes pratiques écologiques, ouvert à tout public (scolaire, associatif, citoyen...) dans un contexte « du vivre ensemble autour d'un projet écocitoyen ».
- Développer l'implication citoyenne participative dans un fonctionnement associatif

Pour réaliser à bien ses missions, une planification des actions est faite dans le tableau ci-dessous définissant le projet associatif de l'ASDV à court, moyen et long terme. Bien sûr, des réajustements peuvent être faits d'année en année en fonction des évolutions et des évaluations.

Thème de l'action	Objectifs	Présentation générale des actions	Exemple d'action	Acteurs	Période	Evaluation
Ecologie	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser et préserver le patrimoine écologique des SDV - Expertiser les SDV pour mettre en place des actions écologiques adaptées - Responsabiliser les citoyens au respect et au bon fonctionnement des SDV - Sensibiliser les bénévoles, les stagiaires et patients aux mesures écologiques pour préserver les SDV 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des ressources écologiques des SDV, état des lieux de leur évolutions pour mener des actions de préservation des SDV - Création d'une charte de bon fonctionnement et d'utilisation des SDV - Intervention de Nature en Occitanie pour sensibiliser aux bonnes mesures écologiques - Inventaire et conseil de gestion des zones humides des SDV par la CATZH 32 - Gestion éco-responsable des terres agricoles de l'association - Entretien du territoire écologique des sentiers et des espaces de repos - Gestion des parties boisées - Gestion du parc « petit et gros » matériel d'entretien des espaces verts 	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaires du biotope du territoire - Plan d'action rédigé qui détermine la gestion et l'utilisation des différentes parcelles du territoire (ex : période de tonte propice, choix de la gestion des parcelles et des parties boisées...) - Plan de gestion et de préservation des zones humides (ex : entretien des berges d'une façon adaptée aux besoins du biotope et du territoire...) - Convention mise en place pour la gestion des terres agricoles avec un partenaire qui s'engage dans la démarche écologique et pédagogique de l'association (ex : culture bio, bandes enherbées autour des haies et des marres...) - Entretien par l'éco-pâturage des prairies par des chevaux et des prairies sèches par les moutons - Préservation des haies existantes et développement du maillage des haies sur le territoire (ex : haies pédagogiques...) - Mise en place de ruche et d'hôtel à insectes, utilisés également pour des animations pédagogiques et écocitoyennes - Aménagement et entretien des 7 espaces de repos repartis sur les sentiers (ex : maîtriser la végétation environnante...) - Mise en place et entretien d'une signalétique matérialisant les différents parcours des sentiers - Fabrication et mise en place de panneaux pédagogiques sur la faune et la flore existantes sur le territoire et urbaine - Mise en place de nichoir pour les chouettes (mangent les mulots...) et les chauve-souris (mangent les insectes) pour améliorer le cycle de la biodiversité - Aménagement du Kiosque en espace d'information et pédagogique (panneaux sur les abeilles, plan représentant les sentiers, charte de bonne pratique...) - Entretien des parties boisées (ex : laisser les arbres au sol pour favoriser le développement de la biodiversité) - Entretien de la zone des noisetiers et des arbres fruitiers - Etude sur le matériel et l'outillage le plus adapté pour respecter l'environnement écologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Nature en Occitanie pour la faune et la flore - Centre Permanent d'Initiatives Environnementales (CPIE) Gersois - Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides (CATZH 32 de l'ADASEA 32) - Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) de Mirande - Lycée agricole Beaulieu / Lavacant - Eleveur des chevaux en pacage sur les sentiers - Association Arbre et paysage en tant que conseil sur la plantation et les plans de la haie pédagogique - Fédération Départementale des Chasseurs (FDC) pour financer la haie et les panneaux pédagogiques, la jachère fleurie - Etablissements médicosociaux partenaires (ITEP Philippe Monello, ITEP Monferrant Saves, IME Mathalin, IME la Convention) participants à la mise en place et au suivi des différentes actions - Groupe écologique de l'ASDV en tant que coordinateur de la mise en œuvre des projets et actions décidés par le CPSDV - Comité Pédagogique des SDV en tant que garant de la bonne gestion écologique du territoire (CPSDV) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sur toute l'année, en fonction des périodes appropriées définies dans le plan de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation globale par le comité pédagogique - Evaluation d'étape par les différents groupes de travail - Critères d'évaluation : objectifs atteints, maintien de la biodiversité et du biotope, nombre d'actions de préservation réalisées, nombre de partenaires impliqués